

RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2011

Date de convocation
09/12/2011

Date d'affichage
09/12/2011

Nombre de membres
En exercice : 12
Présents : 08
Votants : 10

L'an **deux mil onze, le treize décembre à vingt heures quinze**, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué le 09 décembre, s'est réuni en session extraordinaire selon une procédure strictement définie par les articles L. 2541-2 et L. 2121-12 du CGCT, à la Mairie de LONRAI, sous la présidence de M. Hervé QUÉREL, Maire.

Présents : Hervé QUÉREL, Vincent DOUVENOULT, René RICHARD, Claudine LEFEUVRE, Natacha PERRIER, Sylvain LAUNAY, Fabrice RADIGUE, et Stéphane GUILBERT.

Absents excusés : Nathalie HOUDAYER donne pouvoir à Hervé QUÉREL. Alain MAHÉRAULT donne pouvoir à Vincent DOUVENOULT.

Absents : Patrick HULMEL, Alain CROISÉ

M. GUILBERT est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Affaire COSNARD - Questions et informations diverses.

CONSULTATION JURIDIQUE - ANNULATION DE LA DECISION DE L' AFFAIRE COSNARD

Vu la décision de la Cour d'Appel de CAEN rendue le 04 octobre 2011, dont le procès verbal de signification a été remis par Huissier le 21 octobre dernier.

Vu la position de l'assurance GROUPAMA concernant la prise en charge des frais de consultation juridique à hauteur de 90 %, même si cette dernière est rendue négative.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil :

- **RAPPORTE** la délibération du 06 décembre 2011 visant à modifier la décision.
- **DECIDE** de lancer une consultation juridique.
- **DONNE** son accord pour saisir un Avocat exerçant près de la Cour de Cassation.
- **DEMANDE** que soit formalisée la déclaration de Pourvoi au Greffe de la Cour de Cassation, afin de respecter le délai de Pourvoi en cassation.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance publique du Conseil Municipal à 20 heures 35.

Hervé QUÉREL

Vincent DOUVENOULT

René RICHARD

Claudine LEFEUVRE

Natacha PERRIER

Sylvain LAUNAY

Fabrice RADIGUE

Stéphane GUILBERT